

Fiche de données de sécurité



SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Glytex HFC 46

UFI: 8JC8-6030-W001-HSUH

Numéro(s) produit: 833294

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations Identifiées: Huile hydraulique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Chevron Belgium BV
Zuiderpoort Office Park
Gaston Crommenlaan 4
9050 Gent
Belgium
courriel : eumsds@chevron.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Réponse aux urgences liées au transport

CHEMTREC: +1 703 527 3887

Urgence sanitaire

ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59

Centre d'urgence et d'information Chevron: Les appels internationaux en PCV sont acceptés, 24 h/24 +1 510 231 0623

Centre antipoison: Belgique : 0032/(0)70 245 245

Informations sur le produit

Informations sur le produit: 0032/(0)9 293 71 11

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP:

- Toxicité orale aiguë : Catégorie 4, H302; Nocif en cas d'ingestion.
- Toxicité pour les organes cibles (exposition répétée) : Catégorie 2, H373; Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Selon les critères du règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP):



Mention d'avertissement: attention

MENTIONS DE DANGER:

Dangers pour la santé:

- Nocif en cas d'ingestion (H302).
- Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (H373).

- contient: Ethylène-glycol

CONSEILS DE PRUDENCE :

Prévention:

- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols (P260).
- Se laver soigneusement après manipulation (P264).
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit (P270).

Intervention:

- Consulter un médecin en cas de malaise (P314).
- Rincer la bouche (P330).

Élimination:

- Éliminer le contenu/réceptacle en accord avec les règlements locaux/régionaux/internationaux applicables (P501).

2.3 Autres dangers

Ce produit n'est pas, ou ne contient pas, une substance potentiellement PBT ou vPvB. Ce produit n'est pas, ou ne contient pas, de substance ayant potentiellement des propriétés perturbant le système endocrinien.

SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Ce produit est un mélange.

COMPOSANTS	NUMÉRO CAS	NUMÉRO CE	NUMERO D'ENREGISTREMENT	Classification CLP	QUANTITÉ
Ethylène-glycol	107-21-1	203-473-3	01-2119456816-28	Acute Tox. 4/H302; STOT RE 2/H373	25 - 50 % pondéral
Diéthylèneglycol	111-46-6	203-872-2	01-2119457857-21	Acute Tox. 4/H302 [C>=10]	5 - 10 % pondéral
Acide décanoïque	334-48-5	206-376-4	01-2120139722-58	Aquatic Chronic 3/H412; Eye Irrit. 2/H319; Skin Irrit. 2/H315	1 - < 2.5 % pondéral

Le texte complet de toutes les phrases CLP H figure en Section 16.

SECTION 4 MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Œil: Aucune mesure de premiers secours particulière n'est requise. À titre préventif, enlever les verres de contact s'il y a lieu, puis rincer les yeux sous l'eau.

Peau: Aucune mesure de premiers secours particulière n'est requise. À titre préventif, enlever les chaussures et vêtements qui ont été souillés. Pour enlever ce produit de la peau, utiliser de l'eau et du savon. Mettre au rebut les chaussures et vêtements souillés ou les nettoyer avec soin avant toute réutilisation.

Ingestion: En cas d'ingestion, obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation: Aucune mesure de premiers secours particulière n'est requise. En cas d'exposition à une quantité excessive de produit en suspension dans l'air, amener la victime à l'air frais. En cas de toux ou de difficultés respiratoires, obtenir des soins médicaux.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés SYMPTÔMES ET EFFETS IMMÉDIATS SUR LA SANTÉ

Œil: N'est pas présumé causer d'irritation prolongée ou significative aux yeux.

Peau: Le contact avec la peau n'est pas présumé nocif.

Ingestion: Peut être nocif en cas d'ingestion.

Inhalation: Non présumé nocif par inhalation.

SYMPTÔMES RETARDÉS OU AUTRES ET EFFETS SUR LA SANTÉ: Contient un produit dont l'ingestion répétée peut causer des lésions aux organes suivants, au vu de données sur l'animal : Reins

Pour de plus amples informations, se reporter à la Section 11. Les risques dépendent de la durée et de la concentration de l'exposition.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Non applicable.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Éteindre les flammes avec de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone (CO₂).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion: Dépend fortement des conditions de combustion. Si ce produit entre en combustion, il peut dégager un mélange complexe de solides en suspension dans l'air, de liquides et de gaz, notamment du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des composés organiques non identifiés.

5.3 Conseils aux pompiers

Ce produit peut brûler, même s'il ne s'enflamme pas facilement. Voir les consignes de manutention et de stockage dans la Section 7. En cas d'incendie impliquant ce produit, ne pas entrer dans une zone d'incendie close ou confinée sans un équipement protecteur approprié, comprenant notamment un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité des substances déversées. Pour plus de renseignements, voir les Sections 5 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Si cela peut être fait sans risque, interrompre le déversement. Endiguer le déversement de façon à empêcher une contamination accrue du sol, de l'eau de surface et des nappes souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer le déversement le plus tôt possible, en prenant les précautions figurant sous « Contrôle de l'exposition/protection individuelle ». Utiliser des techniques de nettoyage appropriées, comme le pompage ou l'application de matériaux absorbants et incombustibles. Lorsque cela est faisable et approprié, enlever la terre contaminée. Placer les produits contaminés dans des récipients jetables, puis jeter conformément à la réglementation en vigueur. Signaler les déversements aux autorités compétentes, conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir sections 8 et 13.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Renseignements généraux sur la manutention: Éviter toute contamination du sol et tout déversement de ce produit dans un système d'égouts ou de drainage, ainsi que dans une étendue d'eau.

Mesures de précaution: Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas goûter ni ingérer. Se laver soigneusement après chaque utilisation.

Avertissements sur les récipients: Le récipient n'est pas conçu pour un contenu sous pression. Ne pas utiliser de pression pour vider le récipient car il risquerait de se rompre avec une force explosive. Les récipients vides contiennent des résidus de produit (solides, liquides et/ou vapeurs) et peuvent être dangereux. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler ou exposer ces récipients à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique à d'autres sources d'inflammation. Ils peuvent exploser et causer des blessures. Les fûts vides doivent être complètement vidés, correctement obturés et rapidement renvoyés à un centre de reconditionnement des fûts ou éliminés comme il se doit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Non applicable

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Huile hydraulique

SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

GÉNÉRALITÉS:

Lors de la conception des mesures d'ordre technique et du choix de l'équipement de protection individuelle (EPI), tenir compte des dangers potentiels de ce produit (voir Section 2), des limites d'exposition pertinentes, des activités d'exploitation et des autres substances sur le lieu de travail. Si les contrôles techniques ou les procédures de travail ne sont pas adaptés à la prévention de l'exposition à des niveaux nocifs de cette matière, consulter les informations d'EPI ci-dessous.

Les facteurs affectant les EPI incluent sans y être limités les propriétés de la substance chimique, les autres substances chimiques qui peuvent entrer en contact avec le même EPI, les exigences physiques (ajustement et taille, protection contre les coupures/piqûres, dextérité, protection thermique, etc.) et les réactions allergiques potentielles au matériau des EPI. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de lire et de comprendre toutes les instructions et les limitations fournies avec les équipements dans la mesure où la protection est généralement conférée pour une durée limitée ou dans certaines circonstances.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle:

Composant	Pays/ Agence	Forme	VME	VLE	Plafond	Notation
Ethylène-glycol	Indicatif UE	--	52 mg/m ³	104 mg/m ³	--	Peau
Ethylène-glycol	France	Vapeurs	52 mg/m ³	104 mg/m ³	--	Peau

Consulter les autorités locales pour connaître les valeurs appropriées.

8.2 Contrôles de l'exposition

MESURES TECHNIQUES:

Utiliser une ventilation générale, une ventilation par aspiration localisée, ou une combinaison des deux.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux et du visage: Porter un équipement protecteur pour empêcher le contact avec les yeux. L'équipement protecteur choisi peut comprendre lunettes de sécurité, lunettes à coques, écran facial ou combinaison d'équipements, en fonction des opérations à effectuer.

Protection cutanée: Porter un équipement de protection individuelle (EPI) chimique pour éviter tout contact cutané. La sélection des vêtements de protection chimique doit être réalisée par un spécialiste de l'hygiène professionnelle ou un professionnel de la sécurité et se baser sur les normes en vigueur (ASTM F739 ou EN 374). L'utilisation des EPI chimiques dépend des opérations menées et peut inclure des gants de protection chimique, des bottes, un tablier de protection chimique, une combinaison de protection chimique et une protection faciale intégrale. Consulter les fabricants d'EPI pour obtenir des informations sur le temps de perméation et déterminer la durée maximale d'utilisation des EPI avant remplacement. À moins que des données spécifiques du fabricant de gants n'indiquent le contraire, le tableau ci-dessous se base sur les données industrielles disponibles pour aider au processus de sélection des gants ; il n'est fourni qu'à titre indicatif.

Matériau des gants de protection chimique	Épaisseur (mm)	Temps de perméation type (minutes)
Butyle	0.7	240
Néoprène	0.9	240
Nitrile	0.55	240
Chlorure de polyvinyle (PVC)	1.5	120
Viton Butyle	0.3	120

Protection respiratoire: Aucune protection respiratoire spéciale n'est normalement requise.

Contrôle de l'exposition concernant l'environnement:

Consulter les législations locales et/ou nationales en vigueur pour la protection de l'environnement ou l'Annexe, si applicable

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Attention : Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une caractéristique.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence

Couleur: Rouge

État physique: Liquide

Odeur: Faible ou légère

Seuil olfactif: Non disponible

pH: 9.20 - 9.50

Point de fusion: Non disponible

Point de congélation: Non disponible

Point initial d'ébullition: Non disponible

Point d'éclair: Non applicable

Taux d'évaporation: Non disponible

Inflammabilité (solide, gaz): Non Disponible

Limites d'inflammabilité (d'explosivité) (% volumique dans l'air):

Inférieure: Non applicable Supérieure: Non applicable

Tension de vapeur: Non disponible

Densité de vapeur (air = 1): Non disponible

Masse volumique: 1.0820 kg/l @ 15°C (59°F) (Typique)

Solubilité: Miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau: Non disponible

Auto-inflammation: Non disponible

Température de décomposition: Non disponible

Viscosité: 38 mm²/s @ 40°C (104°F) (Typique)

Explosivité: Non Disponible

Propriétés oxydantes: Non Disponible

9.2 Autres informations: Non Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité: Peut réagir au contact d'agents oxydants forts, tels que chlorates, nitrates, peroxydes, etc.

10.2 Stabilité chimique: Ce produit est considéré stable dans des conditions de température et de pression normales et celles prévues pour le stockage et la manutention.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter: Non applicable

10.5 Matières incompatibles à éviter: Non applicable

10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucun connu (Aucun présumé)

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE)

n° 1272/2008

Informations sur le produit:

Lésions oculaires graves / Irritation: La matière n'est pas considérée comme irritant oculaire. Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les constituants du produit.

Corrosion / irritation cutanée: La matière n'est pas considérée comme irritant cutané. Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les constituants du produit.

Sensibilisation cutanée: La matière n'est pas considérée comme sensibilisant cutané. Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les constituants du produit.

Toxicité cutanée aiguë: La matière n'est pas considérée comme toxique par voie cutanée. Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les constituants du produit.

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée): Non applicable

Toxicité orale aiguë: Cette matière est nocive en cas d'ingestion. Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les constituants du produit.

Estimation de la toxicité aiguë (orale): 1136 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation: La matière n'est pas considérée comme toxique par inhalation. Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les constituants du produit.

Estimation de la toxicité aiguë (inhalation): Non applicable

Mutagenicité des cellules germinales: La matière n'est pas considérée comme mutagène. Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les

constituants du produit.

Cancérogénicité: La matière n'est pas considérée comme cancérogène. Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les constituants du produit.

Toxicité pour la reproduction: La matière n'est pas considérée comme toxique pour la reproduction. Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les constituants du produit.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: La matière n'est pas considérée comme toxique pour certains organes cibles (exposition unique). Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les constituants du produit.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée: Cette matière présente un risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Le produit n'a pas été testé. La mention se base sur l'évaluation des données pour des matières similaires ou les constituants du produit.

Danger par aspiration: Cette matière n'est pas considérée comme constituant un danger par aspiration.

Informations sur le composant:

Lésions oculaires graves / Irritation:

Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Résultat du test: Provoque une irritation oculaire

Corrosion / irritation cutanée:

Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Résultat du test: Provoque l'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée:

Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité cutanée aiguë:

Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité orale aiguë:

Ethylène-glycol	Test de qualification: DL50 Résultat du test: 1600 mg/kg Espèce(s): cat
Diéthylèneglycol	Test de qualification: LDLo (DLmin) - dose létale la plus faible

	Résultat du test: 1120 mg/kg Espèce(s): human
Acide décanoïque	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité aiguë par inhalation:	
Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagenicité des cellules germinales:	
Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité:	
Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction:	
Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique:	
Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée:	
Ethylène-glycol	Résultat du test: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'exposition répétées ou d'une exposition prolongée si ingéré, selon les données recueillies chez l'homme.
Ethylène-glycol	Résultat du test: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'exposition répétées ou d'une exposition prolongée si inhalé, selon les données recueillies chez l'homme.
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucun autre danger identifié.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations sur le produit:

12.1 Toxicité

Cette substance n'est pas présumée nocive pour les organismes aquatiques. Le produit n'a pas été testé. La déclaration a été déduite des propriétés de ses composants individuels.

12.2 Persistance et dégradabilité

Cette substance est présumée facilement biodégradable. Le produit n'a pas été testé. La déclaration a été déduite des propriétés de ses composants individuels.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (FBC): Non Disponible

Coefficient de Partage Octanol-Eau (Kow): Non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit n'est pas, ou ne contient pas, une substance potentiellement PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun autre effet néfaste identifié.

Informations sur le composant:

Toxicité aiguë:	
Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Aucune donnée de test disponible

Toxicité à long terme:	
Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Données de test confidentielles

Biodégradation:	
Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Non applicable

Potentiel De Bioaccumulation:	
Ethylène-glycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

	pas remplis
Diéthylèneglycol	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Acide décanoïque	Aucune donnée de test disponible

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Utiliser le produit conformément à son usage prévu et recycler si possible. Des services de collecte de produits pétroliers sont disponibles pour récupérer et éliminer les huiles usagées. Placer les produits contaminés dans des récipients appropriés, puis éliminer conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître les méthodes agréées de recyclage et d'élimination, contacter un représentant commercial ou les autorités sanitaires locales.

La codification selon le Catalogue européen des déchets (C.E.D.) est la suivante :13 02 05

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

La description présentée peut ne pas s'appliquer à toutes les expéditions. Se reporter aux exigences supplémentaires de description (nom technique, par ex.) et aux exigences d'expédition propres au mode de transport ou à la quantité des réglementations sur les marchandises dangereuses pertinentes.

ADR/RID

NON RÉGLEMENTÉ EN TANT QUE MARCHANDISE DANGEREUSE POUR LE TRANSPORT

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Non applicable
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Non applicable
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Non applicable
- 14.4 Groupe d'emballage: Non applicable
- 14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non applicable

ICAO / IATA

NON RÉGLEMENTÉ EN TANT QUE MARCHANDISE DANGEREUSE POUR LE TRANSPORT

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Non applicable
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Non applicable
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Non applicable
- 14.4 Groupe d'emballage: Non applicable
- 14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non applicable

IMO / IMDG

NON RÉGLEMENTÉ EN TANT QUE MARCHANDISE DANGEREUSE POUR LE TRANSPORT

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Non applicable
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Non applicable
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Non applicable
- 14.4 Groupe d'emballage: Non applicable
- 14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non applicable
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non applicable

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de

sécurité, de santé et d'environnement

LISTES RÉGLEMENTAIRES RECHERCHÉES:

- 01=Directive UE 76/769/CEE: Limitations de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances dangereuses.
02=Directive UE 90/394/CEE : Agents cancérigènes au travail.
03=Directive UE 92/85/CEE : Travailleuses enceintes ou allaitantes.
04=Directive UE 2021/18/UE: Seveso III
05=Directive UE 98/24/CE : Agents chimiques sur le lieu de travail.
06=Directive 2004/37/CE du Parlement Européen et du Conseil : concernant la protection des travailleurs.
07=Règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement Européen et du Conseil : Annexe 1, Partie 1.
08=Règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement Européen et du Conseil : Annexe 1, Partie 2.
09=Règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement Européen et du Conseil : Annexe 1, Partie 3.
10=Règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement Européen et du Conseil : Interdisant et limitant les polluants organiques persistants (POP).
11=Règlement EU REACH, Annexe XVII: Restrictions sur la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, mélange et article.
12=UE REACH, Annexe XIV : Liste d'autorisation ou Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC).
13=France INRS, Maladies Professionnelles

Les composants suivants de ce produit figurent sur les listes réglementaires indiquées.

Ethylène-glycol	05, 11, 13
Diéthylèneglycol	05, 11, 13
Acide décanoïque	05, 11

INVENTAIRES DE PRODUITS CHIMIQUES:

Tous les composants sont conformes aux exigences suivantes en matière d'inventaire chimique : TSCA (États-Unis).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'évaluation de la sécurité chimique.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

AVIS DE RÉVISION: SECTION 02 - CONSEILS DE PRUDENCE : des informations ont été modifiées.

Date de révision: Mars 13, 2023

Texte intégral des phrases CLP H:

Aquatic Chronic 3/H412; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Eye Irrit. 2/H319; Provoque une sévère irritation des yeux.

Acute Tox. 4/H302; Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2/H315; Provoque une irritation cutanée.

STOT RE 2/H373; Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

ABRÉVIATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR ÉTÉ UTILISÉES DANS CE DOCUMENT:

TLV - Valeur limite d'exposition (TLV)	VME - Moyenne pondérée dans le temps
VLE - Limite d'exposition à court terme	PEL - Limite d'exposition admissible (PEL)
CVX - Chevron	CAS - Numéro du Chemical Abstract Service
NQ - Pas possible de quantifier	

Préparé conformément au règlement n° 1907/2006 de l'UE (tel que modifié) par Chevron Technical Center, 6001 Bollinger Canyon Road, San Ramon, CA 94583, États-Unis.

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont présumées exactes à la date de publication des présentes. Attendu que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions échappant à notre contrôle et que nous pouvons ne pas connaître et attendu que des données apparues après les présentes peuvent suggérer des modifications de ces informations, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats de son utilisation. Ces renseignements sont fournis à la condition que les personnes qui en prennent connaissance déterminent elles-mêmes si le produit convient pour l'usage considéré.

Aucune Annexe